

Aux membres de la Municipalité et du
Conseil communal

Pully, le 29 avril 2026

Installation des Autorités - Convocation

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la cérémonie d'installation des Autorités communales de Pully qui se déroulera le

mercredi 10 juin 2026 selon l'horaire suivant :

- 13h30** Réunion des membres de la Municipalité et du Conseil communal au Foyer de la Maison Pulliérane
- 14h00** Cérémonie d'assermentation en l'Eglise du Prieuré
- puis** Déplacement, en cortège, à la Maison Pulliérane où se dérouleront les élections du Bureau du Conseil communal, des commissions permanentes et des différentes représentations du Conseil communal

A l'issue de la partie protocolaire, le Préfet, les membres de la Municipalité et du Conseil communal ainsi que les invités se retrouveront sur l'esplanade du Prieuré pour un apéritif.

Vous trouverez en annexe une fiche signalétique destinée au Bureau du Conseil ainsi qu'un formulaire concernant l'annuaire des membres du Conseil et l'envoi du matériel.

Merci de bien vouloir retourner ces formulaires dûment complétés **d'ici au 1^{er} juin 2026** par courrier postal au Secrétariat municipal – Av. du Prieuré 2 – 1009 Pully ou par courrier électronique à l'adresse elections@pully.ch.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

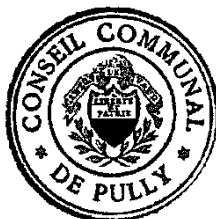
Pour le Bureau du Conseil

Au nom de la Municipalité

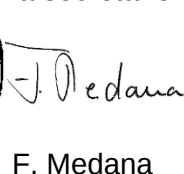
Le président



P. du Bois



La secrétaire



F. Medana

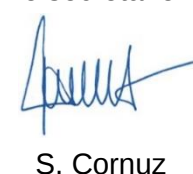
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



S. Cornuz

Annexes : ment.

Installation des Autorités - Déroulement

13h30 – Contrôle des présences – Foyer de la Maison Pulliérane

- Contrôle des présences et mise à jour de la liste des personnes à assermenter

14h00 – Assermentation – Eglise du Prieuré

- Message par M. le Pasteur
- Intervention du chœur d'enfants de l'Ecole de Musique de Pully
- Assermentation des membres de la Municipalité et du Conseil communal par M. le Préfet
- Intervention du chœur d'enfants de l'Ecole de Musique de Pully
- Bénédiction par M. le Pasteur

Séance d'installation – Grande salle de la Maison Pulliérane

- Désignation du Bureau provisoire
- Elections du Président et du Secrétaire du Conseil communal
- Allocution du nouveau Président du Conseil communal
- Election du Bureau du Conseil communal
- Election des commissions permanentes
- Election des représentants au sein des différents Conseil intercommunaux

Suspension de séance - 10 minutes

- Réunion du nouveau Bureau du Conseil communal

Reprise de la séance

- Allocution de Mme la Syndique
- Allocution de M. le Préfet